

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	15.02.2018	08h16	18.306	DEF
Annule et remplace				

Auteur(s) : Laurent Kaufmann		
Titre : Quels sucres dans nos écoles ?		
<p>Contenu :</p> <p>La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des États a pour le moins accueilli fraîchement notre initiative cantonale pour une législation sur les produits sucrés. C'est avec beaucoup de regrets que nous apprenons que toute proposition émanant de l'OMS est « diabolisée » par les parlementaires fédéraux !</p> <p>Le canton de Fribourg vient de prendre la décision d'interdire la vente de sodas et de barres chocolatées dans les distributeurs au sein des cycles d'orientation.</p> <p>Le Conseil d'État peut-il nous dire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – s'il existe beaucoup de distributeurs contenant des produits avec sucres ajoutés dans les écoles primaires, secondaires et autres lieux de formation publics de notre canton ? – si, par voie d'arrêté, il entend prendre les mêmes dispositions que le canton de Fribourg ? – si la distribution de pommes et autres fruits pourrait à nouveau être réalisée comme cela se faisait en son temps ? 		
Souhait d'une réponse écrite : Non		
<p>Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :</p> <p>Laurent Kaufmann</p>		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Veronika Pantillon	Zoé Bachmann	